

La plongée et le milieu scolaire



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout d'abord mes parrains Yvonnick et Jean-Paul pour leur soutien et leurs conseils dans cette aventure qu'est l'instructorat national.

Je remercie également les présidents de CTR pour leurs conseils, leurs réponses.

Un très grand MERCI à tous ces profs de collège et lycée, passionnés et passionnants, qui m'ont beaucoup aidé pour ce mémoire : Jacques, Eric, Hervé, Sylvie, Jérôme, Bruno, Emmanuel, Véro, Vincent, Thierry, merci de faire partager votre expérience.

Enfin, un merci tout particulier à mes filles et mon mari, pour leur soutien, leur aide et leur grande patience.

INTRODUCTION

Découvrir la plongée par le biais du collège ou lycée est un concept que j'ai découvert, il y a plusieurs années, au cours d'un stage à l'Ile d'Yeu. Deux professeurs d'EPS passaient leur niveau 4 afin de pouvoir encadrer eux-mêmes leurs élèves. Depuis trois années, deux professeurs de mon club organisent des baptêmes avec leurs élèves. Ils profitent de leurs cours pour établir le lien entre ce qu'ils enseignent et la plongée, leur passion. C'est suite aux discussions avec eux que j'ai souhaité approfondir la question de la plongée en milieu scolaire afin de rassembler des éléments de réflexions sur le sujet.

La première partie de ce mémoire présentera un état des lieux, en commençant par un premier bilan des activités ainsi que les difficultés rencontrées pour dresser un recensement de la plongée en milieu scolaire. Ce premier bilan met en évidence que la plupart des initiatives rencontrées se déroulent dans des collèges et lycées, avec des ados. L'adolescence est une période de la vie particulière dans laquelle le passage de l'enfance à l'âge adulte entraîne des changements physiques, physiologiques, cognitifs, et émotifs forts qu'il faut prendre en compte. Nous verrons alors que la plongée peut être une activité particulièrement intéressante durant cette période de développement.

Le développement de l'individu, des compétences et des connaissances est la finalité de notre système d'éducation. Je vous présenterai dans la seconde partie de ce mémoire, comment l'éducation nationale a développé le concept du socle commun de connaissances de compétences et de culture. A ce stade, il apparaît que la plongée sous marine présente de nombreux facteurs communs avec les objectifs d'éducation. Ces éléments communs et la manière dont ils peuvent être mis en œuvre dans différentes matières et différents projets d'éducation y seront également détaillés.

Enfin, la troisième partie rappellera les outils existants et présentera des propositions pour favoriser les initiatives visant à mixer la plongée et l'enseignement. L'ensemble de ces éléments, je l'espère permettront de mieux comprendre les spécificités de la plongée au sein

des écoles, d'identifier les difficultés et les facteurs de réussites dans la réalisation de projets éducatifs.

J'espère ainsi, modestement contribuer au développement de nos activités vers les jeunes, l'un des objectifs actuel de notre fédération.

Dans ce mémoire, je ciblerai les collèges et lycées uniquement, car les cursus s'y prêtent plus facilement.

Le cadre réglementaire ne sera pas abordé dans ce mémoire. Ce thème est développé dans le mémoire « La plongée sous-marine & la normalisation » de Bruno ENGELS ainsi que dans la « fiche règlementaire plongée » rédigée et validée par le groupe ressources juridiques, animé par le Pôle Ressources National Sport de Nature (PRNSN) et la direction technique nationale FFESSM.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX

1	ÉTAT DES LIEUX DE LA PLONGÉE EN MILIEU SCOLAIRE	7
	BILAN DE LA PLONGÉE PAR LE MILIEU SCOLAIRE	7
	DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PLONGÉE EN MILIEU SCOLAIRE.....	8
2	L'ADOLESCENT - UN PLONGEUR PARTICULIER ?	10
	L'ADOLESCENCE, DES PARTICULARITÉS À PRENDRE EN COMPTE	10
3	L'IMPORTANCE DU SPORT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ADOLESCENT.....	12
	IMPORTANCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CORPS ET LA SANTÉ	12
	IMPORTANCE POUR LA CONNAISSANCE DE SOI, LA CONSTRUCTION DU RAPPORT À L'AUTRE ET POUR DEVENIR ADULTE	12
4	LA PLONGÉE, UN FORMIDABLE FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT	14
	LA PERCEPTION DU CORPS ET LA MOTRICITÉ.....	14
	LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION	14
	DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI.....	14
	L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITÉS.....	15
	AMÉLIORER LA CONCENTRATION	16
	LA GESTION DU STRESS	16
	LE RESPECT DES RÈGLES ET DU MILIEU.....	17
	LA SOCIABILITÉ	17
	LA CURIOSITÉ, L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ	19
	LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS	19

PARTIE 2 : LE MILIEU SCOLAIRE

5	LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES À DÉVELOPPER	20
	LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURES (SCCCC) (ANNEXE 1).....	20
	SECONDE, ENSEIGNEMENT COMMUN	23
6	LA PLONGÉE À TRAVERS LES DIFFÉRENTES MATIÈRES ENSEIGNÉES	24
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS).....	24
	SCIENCES ET PLONGÉE	25
	FRANÇAIS	26
	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	27
	HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE	27
	L'ENVIRONNEMENT – ÉCOSYSTÈME	28

7	PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES.....	30
	PROJET D’ACTION EDUCATION	30
	LA MOTIVATION, LE ROLE DE LA REUSSITE.....	31
	PROJET D’ORIENTATION PROFESSIONNELLE.....	32
8	BACCALAUREAT OPTION PLONGEE	34

PARTIE 3 : FFESSM ET MILIEU SCOLAIRE

9	CONVENTION AVEC LA FFESSM	35
10	CLUBS VERS LE MILIEU SCOLAIRE	36
11	PROPOSITIONS.....	37
12	CONCLUSION.....	39

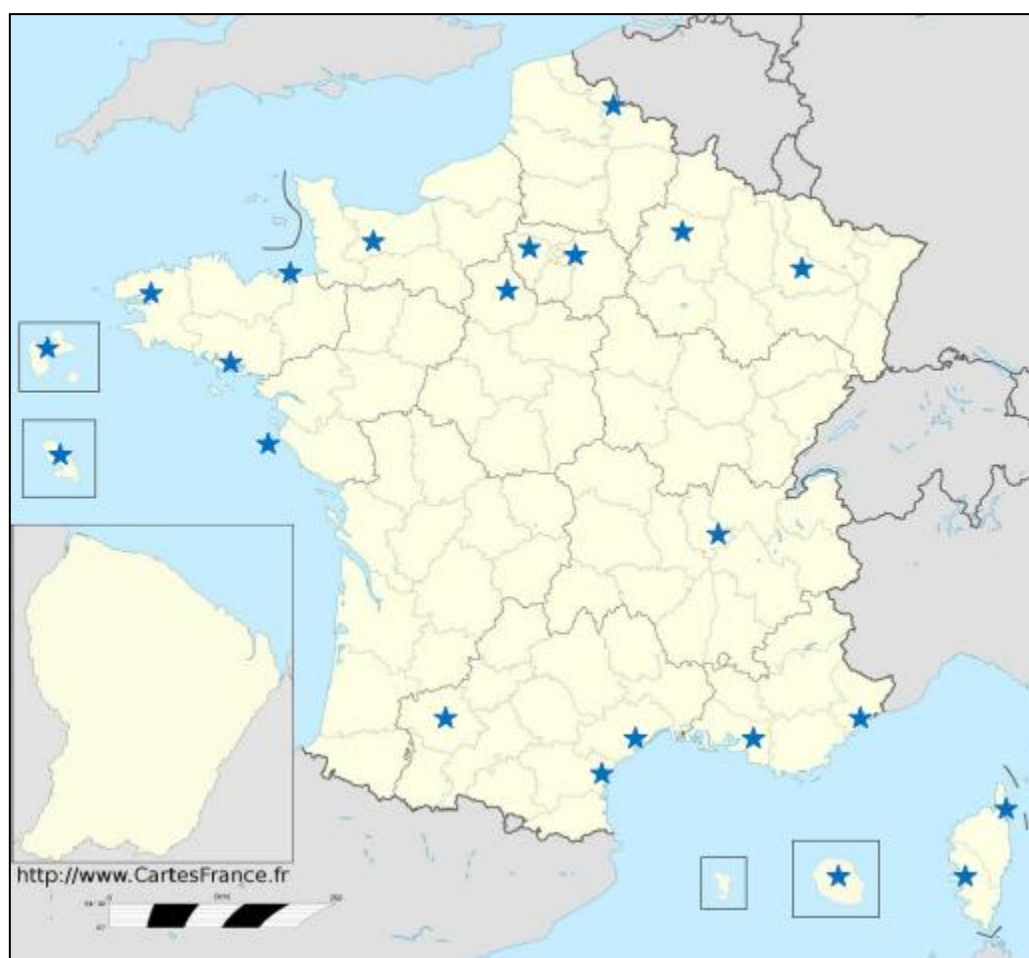
PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX

1 Etat des lieux de la plongée en milieu scolaire

Bilan de la plongée par le milieu scolaire

La première étape de mon travail a été de recenser les initiatives de plongée en milieu scolaire. Les collèges et lycées publient sur leur site internet leurs actions. Certains clubs rédigent également un article sur l'accueil de collégiens ou lycéens. Mais, il s'avère cependant difficile de faire un bilan des pratiques.

Il est à noter que les établissements concernés se situent sur l'ensemble du territoire français. Ci-dessous la situation géographique de quelques collèges et lycées proposant la plongée sous-marine :



Etablissement	Géographie
Lycée Claude-Nicolas Ledoux EBTP	Vincennes (94)
Lycée Saint Louis Saint Bruno	Lyon (69)
Lycée Joseph Gaillard	Martinique (97)
Collège du Diamant	Martinique (97)
Collège Duguay Trouin	Saint-Malo (35)
Lycée Professionnel Agricole Martin Luther King	Narbonne (11)
Lycée Benjamin Franklin	Auray (56)
Lycée Kerichen	Brest (29)
Lycée Vauban	Brest (29)
Lycée Paul Bousquet	Sète (34)
Collège des Sicardières	Île-D'yeu (85)
Collège des Petits-Sentiers	Lucé (28)
Lycée Charles Tellier	Condée sur Noireau (14)
Collège de Porticcio	Grosseto-Prugna (20)
Collège Giraud	Bastia (20)
Collège Paulette Billa	Tingueux (51)
Collège Samuel richard	Guadeloupe (97)
Collège Montaigne	Conflans-Sainte-Honorine (78)
Lycée Raymond Queneau	Villeneuve d'Ascq (59)
Cité scolaire Georges de la Tour	Nancy (54)
Lycée polyvalent Alain Fournier	Mirande (32)
Lycée professionnel Jean Mermoz	Béziers (34)
Lycée de la mer Paul Bousquet	Sète (34)
Lycée Emile Zola	Aix-en-Provence (13)
Lycée les Eucalyptus	Nice (06)
Lycée Antoine Roussin	Saint Louis (97) – La Réunion

Je n'ai pas cherché à dresser l'exhaustivité des initiatives existantes mais à mener ma réflexion sur la base d'un échantillon varié illustrant la multiplicité et la diversité des projets.

Développement de l'activité plongée en milieu scolaire

La découverte et la pratique de la plongée ne peut se développer sans l'initiative des professeurs, leurs motivations, leurs investissements. Les initiateurs de ce type de projet sont,

sans surprise, des professeurs « plongeurs passionnés », qui discernent naturellement les avantages que peut procurer la plongée dans le cursus scolaire.

Deux freins au développement de l'activité plongée en milieu scolaire ressortent principalement de leurs expériences:

- Tout d'abord, l'objectif des établissements est d'avoir un budget convenable afin que ce ne soit pas un élément discriminant. En fonction de la nature du projet, les coûts varient énormément : pratique en piscine ou milieu naturel, l'éloignement du site, découvrir par un baptême ou passage d'un niveau, etc ... les professeurs doivent, selon le coût du projet, trouver des subventions et des solutions pour le financer. C'est ainsi le cas, par exemple, d'Eric Thiévon, professeur d'EPS du lycée Saint Louis – Saint Bruno à Lyon, qui propose depuis de nombreuses années des projets très importants. Les plus récents : Madagascar en 2012, Martinique en 2015 ou encore les Maldives en 2017. Différentes actions sont menées par les élèves, chapeautés par leur professeur, afin de récolter des fonds.
- Ensuite, le deuxième obstacle est la méconnaissance de l'activité. La plongée est souvent considérée comme un sport à risque. En tant que parent, il est normal d'avoir des doutes à laisser ses enfants pratiquer ce genre d'activité. La phase de présentation du projet est donc importante, autant pour les parents que pour la direction de l'établissement. Il est important d'en expliquer les objectifs, de rassurer sur la qualité de sa préparation et de son déroulement, de faire comprendre les avantages qu'en tireront les enfants. Heureusement, les projets nés depuis de nombreuses années ne se heurtent plus à ce frein. Comme me le précise Hervé Allender, professeur d'EPS au collège du Diamant en Martinique : « *Maintenant, que le projet existe depuis plusieurs années, une relation de confiance s'est établie entre les parents et nous, ainsi qu'entre la structure et le collège.* ».

2 L'adolescent - un plongeur particulier ?

Dans cette partie, je rappelle les principales caractéristiques de « l'adolescent » à ne pas négliger, et ce que la pratique du sport apporte, autant physiquement que psychologiquement durant cette période particulière.

La différence entre garçons et filles ne sera pas effectuée. Il est à noter simplement qu'il y a un décalage de maturité entre les deux sexes, les adolescentes se développant plus précocement que les garçons.

L'adolescence, des particularités à prendre en compte

L'adolescence (*du latin adolescere « se développer - grandir »*) est une phase du développement humain physique et mental qui fera passer un individu de l'état d'enfant à celui d'adulte. La phase de maturation sera biologique (puberté) mais surtout psychoaffective, et sociale.

Durant l'adolescence, l'enfant va se développer et subir des modifications physiques et psychologiques. La personnalité va se structurer. Les différences entre les garçons et les filles vont se creuser. C'est une également une période « rebelle », avec le besoin de défis, de risques, tout en ayant besoin du groupe et de la vie associative.

Durant cette période charnière, le rôle de l'adulte est de consolider le développement entamé au cours des dix premières années de la vie de l'enfant, de le protéger et de l'aider à s'épanouir à travers de nouvelles découvertes et une prise progressive d'autonomie.

Les principaux aspects à prendre en compte sont résumés dans le tableau ci-après.

Thématique	Au collège	Au lycée
Développement physique	. Poussée importante de croissance. Parfois Inégalités des membres, d'où déséquilibre et compensation du rachis . Premiers signes pubertaires	. Dernières étapes des transformations physiques de la puberté ; . Poursuite de la croissance, harmonisation progressive.
Développement cognitif	. Développement des intérêts intellectuels ; . Développement du raisonnement expérimental, par hypothèse ; . Augmentation de la capacité d'abstraction ; . La pensée formelle porte à présent sur des énoncés verbaux ; . Réflexion sociétale plus approfondie.	. Poursuite de l'augmentation de la capacité d'abstraction ; . Apparition de la logique des propositions permettant d'accéder à un nombre infiniment plus grand d'opérations ; . La concentration peut être perturbée par les mouvements émotionnels ; Réflexions sur le sens de la vie. . Intérêt pour le raisonnement intellectuel et sociétal.
Développement moteur	. Modification du schéma corporel ; . Instabilité motrice vers hyper-impulsivité, hypo ralentissement ; . Mouvements parasites ; . Incoordination passagère.	. Chez les garçons : impression de puissance ; . Chez les filles : activité plus instinctive vers l'expression corporelle ; . Meilleur contrôle, faculté d'analyse.
Développement social	. Début du processus de l'individuation entraînant éventuellement des conflits avec les parents. Nécessité d'un espace intime physique et psychologique ; . Danger de la compétition pouvant aboutir à l'échec au lieu de l'affirmation de soi ; . Influence plus importante du groupe de pairs.	. Association vers un but ; . Recherche de l'adulte pour son expérience technique ; . Autonomie.
Développement Psychologique	. Inquiétudes face aux transformations ; . Réaction de prestance (fou-rire) ; . Jeu verbal (ne veut pas avoir tort) ; . Préoccupations liées à l'image du corps, questionnements sur la normalité des transformations pubertaires. . Oscillation entre des comportements d'enfant et des comportements d'adulte ; . Caractère "lunatique", sautes d'humeur. Expression émotionnelle plus agie que verbalisée ; . Esprit très critique, jugement de valeur souvent outrancier ; . Négativisme et obstruction ; . Test des règles et des limites. . Intérêt croissant pour la différence des sexes.	. Contraste entre les sentiments d'invulnérabilité, de toute-puissance et un manque sous-jacent de confiance en soi ; . Phase d'expérimentation et de prise de risque dans tous les domaines afin d'accéder à la construction de l'identité (processus de subjectivation). Réactions impulsives face à des situations anxiogènes ou dépressiogènes ; . Tendance à la distance avec ses propres parents ; . Ajustement continu au corps changeant ; . Importance de réussite de l'intégration dans un groupe de pairs. . Questionnements sur la normalité ; . Amélioration des capacités d'expression émotionnelle ; . Expérimentation des sentiments amoureux et passionnels.

3 L'importance du sport dans le développement de l'adolescent

La pratique d'une activité physique, permet de mieux se connaître et connaître son corps. Le sport permet de prendre conscience de ce dont on est capable, individuellement, collectivement, physiquement et moralement.

Importance pour le développement du corps et la santé

La pratique d'une activité physique est très bénéfique pour la santé. La dépense physique permet d'entraîner le système cardio-vasculaire, l'équilibre, la force. Elle permet également de maintenir un poids corporel sain, surtout lorsque les adolescents cessent de grandir. C'est aussi durant la puberté que le capital musculaire mais surtout osseux se constitue.

Plus qu'à tout autre moment de la vie, c'est à l'adolescence que la pratique du sport devient une nécessité: importance d'une meilleure image du corps, recherche de ses propres performances. Sur le plan mental, l'activité physique augmente les capacités cognitives et de concentration. Elle enlève des tensions et procure un sentiment de bien-être. Dans une période de la vie où les transformations physiques et psychiques sont importantes, cela peut contribuer au bien-être et au développement d'une bonne estime de soi.

Importance pour la connaissance de soi, la construction du rapport à l'autre et pour devenir adulte

Le sport contribue aussi à l'apprentissage de règles et de notions éthiques comme le respect de l'autre, la sagesse qui consiste à la remise en question, au désir de se corriger et à accepter l'échec. La pratique d'un sport peut contribuer à la transmission des valeurs de base. Cela permet également de se fixer des objectifs, de se lancer des challenges et donc de se dépasser continuellement. Quel meilleur terrain pour faire ses propres expériences ? Rien de tel pour se connaître et s'accepter, accepter les échecs et se remotiver.

Le sport favorise la socialisation par les échanges, l'intégration à un groupe et les activités d'équipe.

Le sport individuel développe l'initiative personnelle et apprend à ne compter que sur soi-même. Il permet de découvrir son corps, ses forces, ses limites. C'est aussi un bon moyen de se vider la tête et de penser un peu à soi.

Le sport collectif met en avant l'esprit d'équipe, la confiance en l'autre, l'amitié. Il offre plus d'occasion de se sociabiliser, surtout à un âge où les écrans prennent une place importante. Les adolescents sont très peu sensibles à l'argument de la santé. Par contre, l'aspect social a beaucoup plus d'importance. Les jeunes ont tendance à vouloir faire comme leurs copains. Ils aiment la convivialité qui peut en ressortir. Le plaisir compte aussi, de même que la volonté de réaliser des performances et de se sentir valorisé par rapport à une activité de groupe.

La plongée sous-marine est une activité physique et sportive à la fois individuelle et collective :

- Individuelle car le plongeur doit apprendre à se maîtriser, à évoluer sous l'eau, à mieux se connaître, à apprendre l'autonomie ;
- Collective car le plongeur évolue en palanquée où le travail en équipe, la communication, la confiance et le respect de l'autre sont importants.

Comme je vais vous l'exposer dans le chapitre suivant, les multiples facettes de notre activité en font une discipline particulièrement intéressante dans le développement des adolescents.

4 La plongée, un formidable facteur de développement

La pratique de la plongée scaphandre touche divers domaines : la motricité, l'affectif, la psychologie, l'activité sociale et la découverte d'un nouvel environnement. Je vais vous présenter comment la plongée, de part sa richesse, sa complexité et sa diversité peut contribuer au développement de la personnalité de l'adolescent.

La perception du corps et la motricité

Plonger, c'est redécouvrir ses sens car nous n'évoluons pas sous l'eau comme sur terre. Les sens sont perturbés.

Le port du masque diminue le champ visuel, les perceptions sont modifiées. Les sons sont modifiés. A travers la plongée l'adolescent prend conscience de son corps, qui se transforme et qui parfois pèse sur terre. En immersion, il peut se déplacer avec légèreté. L'adolescent en surpoids n'est plus défavorisé comme il pourrait l'être dans d'autres activités. Il peut se mouvoir dans toutes les positions, a l'impression d'être en apesanteur tel un astronaute. Il a l'impression de voler. Il ressent la liberté que le milieu procure.

L'adolescent doit adapter sa motricité au milieu aquatique. Il apprend à maîtriser son corps afin de travailler la propulsion, la ventilation et l'équilibre. Il va adapter sa « perception » visuelle et kinesthésique. Il devra apprendre à passer d'un équilibre vertical à horizontal, à respirer sans perturber son équilibre et ses déplacements, à se créer de nouveaux appuis.

Le développement de la communication

En plongée, l'échange vocal n'existe plus. La communication devient essentiellement visuelle. L'élève apprend un nouveau langage, celui des signes, mais aussi à développer sa créativité pour essayer de communiquer en utilisant, par exemple, son corps.

Développer la confiance en soi

La confiance en soi est un sentiment qui fait que l'on se fie à soi-même. Avoir confiance en soi permet d'être assuré de ses possibilités. L'adolescence est une période durant laquelle la confiance en soi est fragilisée.

L'eau nécessite une bonne maîtrise de soi pour s'approprier ce nouveau milieu. La plongée sous-marine est physiquement exigeante et fera donc sortir l'élève de sa zone de confort et l'amènera à développer sa confiance en lui. La plongée oblige à nager, à gérer les conditions à la surface, à gérer son équipement, à évoluer dans un milieu différent. Réussir permet de faire naître les sentiments de confiance et de respect.

Sous l'eau, l'adolescent devra développer la faculté de penser qu'il peut y parvenir. Le formateur sera naturellement là pour l'aider dans un rôle d'adulte protecteur accompagnant la prise d'autonomie.

La plongée permet de développer la confiance en soi, l'épanouissement et la valorisation. Ils feront une activité que tous les parents et adultes ne connaissent pas.

Il y a cependant un élément dont il faut tenir compte : le regard des autres. Les adolescents ne souhaitent pas tous se montrer en maillot de bain devant leurs copains et copines, les adultes. L'embonpoint, « le corps qui se transforme » sont des raisons pouvant gêner les jeunes. Le port d'une combinaison ou d'un shorty permet de cacher son corps. De plus, une tenue identique leur permet de se refondre dans la masse de la même manière qu'en classe.

L'autonomie et le sens des responsabilités

A l'adolescence, l'enfant entre dans une période de transition qui doit lui permettre d'accéder à une plus grande autonomie affective et sociale. Un des rôles des parents et des enseignants est d'aider un adolescent à devenir adulte. Mais ces échanges entre générations sont plus ou moins conflictuels.

L'adolescent doit apprendre à faire face, faire les bons choix, développer une pensée autonome, se respecter et respecter les autres. Comme le résume le pédopsychiatre Patrice Huerre : « *Il s'agit d'être capable d'évaluer ses capacités et ses limites pour faire des choix qui seront eux-mêmes des compromis entre ses propres idéaux et la réalité* ».

La pratique de la plongée permet de développer le goût de la responsabilité et de la rigueur en évoluant de manière autonome dans un espace différent. Les adolescents sont, ainsi, responsables de leur matériel.

La prévention des risques, l'entraide, les consignes de sécurité sont des exemples d'application permettant de rendre les jeunes plus responsables.

Améliorer la concentration

L'adolescent essaie de garder le bon équilibre, ce qui nécessite de la concentration. En milieu naturel, le plongeur est en contact avec de nombreuses formes de vie, il doit donc respecter la faune et la flore sous-marine, en ne dérangeant pas et ne touchant pas. Cela implique de se concentrer pour se contrôler tout en étant attentionné à l'environnement marin qui l'entoure. Sur le plan mental, la plongée augmente les capacités cognitives et la concentration. Elle déleste des tensions et procure un sentiment de bien-être.

La gestion du stress

La plongée sous-marine aide à lutter contre le stress. C'est une expérience relaxante pour tout le corps, compte tenu du contexte sensoriel: les sons sourds, l'eau, les mouvements de la mer et sous la mer.

Une fois dans l'eau, le plongeur est dans un environnement sans pesanteur, bercé par le mouvement. Il se concentre sur le milieu, sur ce qu'il doit faire et en oublie le reste. Il ne peut que vivre l'instant présent.

Pendant l'activité, les élèves apprennent à bien respirer, à se décontracter et à se laisser aller. L'exercice respiratoire permet de relaxer, de détendre les muscles, de contrôler le rythme cardiaque et d'évacuer toutes les tensions et le stress. L'immersion dans un univers étrange et fabuleux permet d'apprendre à chasser le stress et à lâcher prise.

Plonger permet de gérer le stress et a des vertus thérapeutiques. Des médecins et chercheurs de trois instituts de recherche français (l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, l'université d'Aix-Marseille et l'institut de recherche biomédicale des armées) ont mené des recherches concernant les effets anxiolytiques de la plongée. Ils ont étudié pendant une période d'un an, différents profils de plongeurs, de l'amateur aux plus passionnés. Tous ces candidats avaient en commun d'être soumis à une forte pression dans leur vie de tous les jours. Les résultats ont montré un lien fort établi entre la pratique de la plongée sous-marine et la capacité à réduire le stress. Ce n'est pas tant l'effet des paysages, ainsi que le calme des fonds sous-marins ou encore la sensation de l'eau de mer sur le corps qui fait de la plongée sous-marine une méthode de relaxation à part entière, mais plutôt le mode de respiration à adopter sous l'eau avec un détendeur. Le plongeur adopte ainsi automatiquement une respiration profonde, lente et longue qui permet au corps de retrouver tout seul le calme et se centrer sur la pleine maîtrise de ses émotions. Ce mode de respiration, surtout adopté par les adeptes du yoga, est

reconnu pour aider l'individu à posséder les capacités à gérer ses émotions négatives en abordant le mal-être avec patience et en gardant la tête froide.

Des études sont, également, en cours afin de tester les effets de la plongée sous-marine sur le stress post-traumatique des victimes des attentats de novembre 2015.

<https://www.reseau-chu.org/article/la-plongee-au-secours-des-victimes-du-terrorisme/>



Le respect des règles et du milieu

Les interdits sont des limites qui sont perçues comme des privations de liberté, une tentative de contrôle et un refus d'accepter leur nouvelle personnalité. Les adolescents sont prêts à respecter des règles si ces dernières sont raisonnables, justes et appropriées.

La pratique de la plongée impose des règles identiques à tous, adultes et adolescents. Des règles de sécurité sont, en effet, à respecter impérativement. Ces règles ne sont pas des limites à ne pas dépasser mais des procédures à respecter, dont l'objectif est facilement explicable.

Les règles de respect de l'environnement sont également à prendre en compte. Apprendre à observer sans toucher, sans déranger, sans abîmer. La plongée apporte donc un cadre avec des règles simples mais strictes que l'adolescent doit respecter.

La sociabilité

La plongée est une activité principalement pratiquée par les adultes. Pour un adolescent être entouré d'adultes, ce n'est pas toujours très fun ! La pratique de la plongée par le biais du milieu scolaire permet aux jeunes de connaître cette activité, tout en évoluant entre eux.

La plongée est l'occasion de partager une expérience humaine car on ne plonge jamais seul. Il faut être attentif aux autres. En plongée, chacun a ses propres sensations mais le retour à la surface est l'occasion d'une joie partagée.

La plongée permet d'établir une relation de confiance forte, entre le groupe.

La hiérarchie du groupe est modifiée et souvent solidifiée. Cela permet une cohésion sociale entre les élèves et les enseignants et de créer une relation professeurs-élèves dans un cadre différent.

Les parents sont également associés au projet. Les informations permettent de rendre plus accessible, moins à risque cette activité.

Concernant les enseignants, la plongée leur permet d'avoir un thème commun et donc de pouvoir travailler en équipe d'enseignants.

La plongée permet également une ouverture d'esprit, une ouverture vers le monde extérieure.

C'est ce qu'Eric Thiévon, professeur du lycée Saint Louis – Saint Bruno à Lyon, souhaite, entre autre, développer chez ses élèves : faire en sorte qu'ils soient totalement acteur dans la naissance et le développement du projet, montrer le rôle des associations, l'entraide, le travail à accomplir et accompli et la récompense finale, un voyage et une expérience inoubliable.

LYON

4e arrondissement

Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - quartiers@leprogres.fr : Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

Dynamic sports initie un projet sportif et humanitaire à Madagascar

L'association Dynamic sports propose une formation en plongée sous-marine, aux lycéens de Saint-Louis/Saint-Bruno ayant choisi cette discipline en option au baccalauréat. Du 22 mars au 2 avril, une vingtaine d'élèves partira à Nosy-Be (Madagascar) pour leur stage final, et vivant ainsi une expérience humaine unique. Rencontre avec Eric Thiévon, coordonnateur des sports au lycée et président fondateur de l'association.

Que proposez-vous ?

Dynamic sports existe depuis vingt-trois ans et 350 élèves ont déjà effectué notre formation. Venir à l'association n'est pas qu'une simple formalité : nous sélectionnons chaque lycéen sur leurs motivations, leur envie de partager. Les mercredis soirs, nous nous entraînons en piscine à Caluire. Le stage final a été bien vite animé par des motivations plus profondes et la plongée s'est avérée un merveilleux outil pour se tourner vers l'autre.

Qu'allez-vous faire à Madagascar ?

Outre l'aspect sportif du stage de plongée, nous luttons avec nos moyens contre la déscolarisation que l'île subit depuis plusieurs années. Nous allons à la rencontre des 160 élèves de l'école primaire d'Orangea, qui ont besoin de tout : fournitures scolaires, ordinateur(s) même anciens, livres scolaires récents ou pas, livres de bibliothèque, médicaments de première nécessité, vêtements et petit matériel de sport.

Ce projet reste à ce jour le plus lourd en financement.

Comment faites-vous ?

Nos lycéens sont très motivés. Nous fonctionnons sur le mode de l'autofinancement. Par ses actions, chaque élève crédite un compte virtuel qu'il fait fructifier par des ventes collectives (de pains au chocolat...) au sein de l'établissement scolaire, ou individuelles.

Ce soir, plusieurs d'entre eux participent à l'animation crêpes en les cuisinant et les vendant !



■ Boris, Camille, Remy-Pierre et Léa sont très motivés et participent, comme tous les autres membres de Dynamic sports, à de nombreuses actions afin d'aider au financement du projet Madagascar. Photo F. Fabre

Mais cette année, l'autofinancement ne suffira pas.

Le pôle fret reste conséquent et nous faisons un appel aux dons pour régler cet épineux problème, mais aussi à la générosité du public pour venir nous apporter le matériel que les petits élèves attendent. ■

Saint-Louis/Saint-Bruno, 16, rue des Chartreux
<http://dynamic-sports.net>
e.thievon@slsb.fr



■ Eric Thiévon, président et fondateur de Dynamic sports. Photo Florence Fabre

« Être acteur du projet »

« Le local du club Subaquagone, (rue Gigodot), nous sert de salle pour les cours mais aussi de lieu festif. Depuis vingt-deux ans, cette école de plongée est associée à Dynamic sports, en mettant à disposition son encadrement. Nos élèves adhérant au projet deviennent aussi membres de cette structure et bénéficient de tous ses avantages », a spécifié Eric Thiévon, président de Dynamic sports.

« Il nous faut un gros budget et on est très motivé ! », ont lancé en chœur Boris, Camille, Remy-Pierre et Léa, en pleine fabrication et vente de ces petites dentelles dorées, dans la bonne humeur générale.

Un exemple de vente collective, qui peut aussi se pratiquer individuellement grâce à des objets issus d'un catalogue associatif. Un bel investissement autour d'un projet commun que tous construisent pas à pas.

La curiosité, l'environnement, la biodiversité

La plongée est à la fois sport et aventure et permet d'explorer le monde passionnant de la vie sous-marine, sans filtre. Les élèves sont éveillés à la protection et au respect de l'environnement, de la faune et de la flore et au simple plaisir d'être sous l'eau. La plongée fait abandonner certains préjugés de terrien. C'est un écosystème à découvrir et à connaître.

La plongée est donc une activité qui apporte beaucoup, autant au niveau personnel que collectif. Elle permet de faire ressortir des attitudes et aptitudes pouvant aider dans le développement de l'adolescent.

Les adultes et les adolescents

La plongée peut être un très bon outil d'aide au développement de l'adolescent. Les professeurs ont l'habitude de travailler avec des adolescents, ce qui n'est pas forcément le cas des moniteurs de plongée. L'adulte, formateur de plongée, devra alors tenir compte des caractéristiques de ces jeunes en plein changement physique et émotionnel.

PARTIE 2 : LE MILIEU SCOLAIRE

5 Les compétences et connaissances à développer

Le rôle des enseignants est de faire acquérir des savoirs, des compétences aux élèves, former des futurs adultes, participer à leur orientation. Une partie de ces facteurs de développement se retrouve également dans les objectifs de l'éducation nationale, à travers le cursus scolaire. La politique éducative durant la scolarité obligatoire, de 6 à 16 ans, est décrite ci-dessous.

Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Cultures (SCCCC) (annexe 1)

La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève, les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés. (CF : « la politique éducative – education.gouv.fr »).

Ci-dessous un extrait du décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

« Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches :

- il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde ;*
- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté ;*
- il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure ;*
- il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action ;*
- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité*
- il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.*

L'élève engagé dans la scolarité apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier dans une situation nouvelle ou inattendue. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. »

Ce socle commun est composé de 5 domaines pour lesquels des objectifs sont définis pour chaque cycle d'apprentissage :

- **Domaine 1** : les langages pour penser et communiquer. L'élève développe la qualité de l'expression écrite et orale, les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2** : les méthodes et outils pour apprendre. Ce domaine permet à l'élève d'apprendre à travailler seul ou collectivement à travers des projets. Il utilise différents outils de recherche, échange, communication.
- **Domaine 3** : la formation de la personne et du citoyen. Respects des autres, expression de la sensibilité et des opinions, les règles et le droit sont des valeurs développées dans ce domaine. Mais il vise également la réflexion et le discernement, la responsabilité, le sens de l'engagement et de l'initiative.
- **Domaine 4** : les systèmes naturels et les systèmes techniques. L'objectif de ce domaine est de donner les fondamentaux de la culture scientifique, d'éveiller la curiosité de l'élève, son envie de chercher des réponses et d'inventer. L'observation, la manipulation et l'expérimentation permettent à l'élève de découvrir la nature environnante, de le responsabiliser vis-à-vis de l'environnement, de la santé et de comprendre les responsabilités individuelle ou collective.
- **Domaine 5** : les représentations du monde et l'activité humaine. Ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et l'espace, l'environnement et ses enjeux. Il initie aux expériences humaines (découvertes scientifiques et techniques, système de pensée de conviction, etc...) et développe des capacités d'imagination, de conception et de réalisation.

A titre d'exemple, certains objectifs du cycle 4 (classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Matière	Objectifs / thématiques
Français	Se chercher, se construire Vivre en société, participer à la société Regarder le monde, inventer des mondes Agir sur le monde
Sciences de la vie et de la terre	La planète Terre, l'environnement et l'action humaine le vivant et son évolution le corps humain et la santé
Mathématiques	Chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer.
Physique - chimie	Pratiquer des démarches scientifiques Concevoir, créer, réaliser Pratiquer des langages Mobiliser des outils numériques Adopter un comportement éthique et responsable Se situer dans l'espace et dans le temps
Histoire - géographie	Se repérer dans le temps : construire des repères historiques Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués S'informer dans le monde du numérique Analyser et comprendre un document Pratiquer différents langages en histoire et en géographie Coopérer et mutualiser
Education physique et sportive	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée Adapter ses déplacements à des environnements variés S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel
Technologie	Concevoir, créer, réaliser Pratiquer des langages Mobiliser des outils numériques Adopter un comportement éthique et responsable Se situer dans l'espace et dans le temps
Education civique, juridique et sociale	La sensibilité qui vise à l'acquisition d'une conscience morale par un travail sur l'expression, l'identification, la mise en mots et la discussion des émotions et des sentiments la règle et le droit qui vise à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble le jugement qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie l'engagement qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui

Éducation aux médias et à l'information	Utiliser les médias et les informations de manière autonome Exploiter l'information de manière raisonnée Utiliser les médias de manière responsable Produire, communiquer, partager des informations
---	---

Seconde, enseignement commun

Le SCCC ne couvre pas l'enseignement au Lycée et au-delà. Les programmes de 1^{ière} et terminale ne seront pas décrits car ils présentent de nombreuses spécificités. Cependant, la classe de seconde étant la dernière dans laquelle on retrouve un tronc commun important certains objectifs du programme de 2^{nde} générale sont listés dans le tableau ci-dessous :

Matière	Objectifs
Français	La pratique du commentaire écrit ou oral, de l'écriture d'invention.
Histoire - géographie	Développement durable. Etude de l'organisation, l'aménagement et le développement du territoire (dimensions sociales, économiques et environnementales).
Mathématiques	Chercher, expérimenter. Appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes. Raisonnement, démontrer, expliquer une démarche par oral, communiquer un résultat par oral ou écrit.
Physique - chimie	3 thèmes : la santé, la pratique du sport et l'univers. Aborder les questions de société, perspective historique, connaissances Scientifiques. Démarche scientifique et approche expérimentale.
Sciences de la vie et de la terre	La terre dans l'univers, la vie et l'évolution du vivant, les enjeux planétaires, contemporains, le corps humain et la santé.
Education physique et sportive	Pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Mobiliser et développer ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.
Education civique, juridique et sociale	Règles collectives, qui organisent la vie de tous en société et fondent l'État de droit, sont étudiées.

Dans le paragraphe suivant, je vais développer la façon dont la plongée peut servir de support pour l'enseignement dans les diverses matières, en cohérence avec les objectifs du SCCC.

6 La plongée à travers les différentes matières enseignées

Education Physique et Sportive (EPS)

Les élèves, essentiellement au collège, sont en pleine évolution physique et psychique. Ils redécouvrent leur corps. Ils établissent également de nouvelles relations avec les autres.

L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

L'Education physique et sportive doit permettre à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite. L'EPS conduit chaque élève à s'engager pleinement dans les apprentissages, quels que soient son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap.

L'EPS permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, d'entretenir sa santé, de développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres. Elle vise à la recherche du bien-être, de la santé et de la forme physique. Elle doit amener l'élève à bâtir une image positive de son corps.

La plongée est une activité pouvant s'adapter à tous les élèves. Elle permet d'une part, le travail individuel. Ainsi l'élève travaille, dans la continuité de la natation, sur la respiration. Elle met en avant l'importance des règles de sécurité pour une pratique en toute sécurité et développe une attitude responsable face à la santé et celles des autres. Elle permet de connaître son corps, ses capacités, de se déplacer facilement, de mieux se connaître soi-même, ses limites, de gérer son stress, son anxiété.

D'autre part, la plongée permet également le travail en équipe, l'entraide. En effet, les relations entre élèves sont multiples et s'effectuent en plongée par des échanges physiques, verbaux mais aussi gestuels.

La plongée permet également de pratiquer une activité physique de pleine nature, ce qui correspond aux activités du champ d'apprentissage 2 (« Adapter ses déplacements à des environnements variés ») leur permettant d'apprendre à évoluer dans un environnement naturel, instable et incertain.

Sciences et plongée

Les sciences expérimentales et d'observation explorent la nature pour en découvrir les lois. L'étude des sciences permet aux jeunes d'entrer dans une relation scientifique avec les phénomènes naturels, le monde vivant et les techniques. Cette posture scientifique est faite d'attitudes (curiosité, ouverture d'esprit, remise en question de son idée, exploitation positive des erreurs...) et de capacités (observer, expérimenter, mesurer, raisonner, modéliser...).

Ainsi, l'élève comprend que les connaissances qu'il acquiert, mémorise et qui lui sont déjà utiles devront nécessairement être approfondies, révisées et peut-être remises en cause tant dans la suite de sa scolarité que tout au long de sa vie.

L'utilisation du thème « la plongée » enrichit les connaissances autour des phénomènes physiques et chimiques rencontrés, du matériel utilisé. Les élèves vont réaliser des TP autour des phénomènes physiques et chimiques rencontrés en plongée. Une pédagogie intégrant des formations pratiques et manuelles peut aider à bâtir un sentiment de confiance chez les jeunes lassés par une scolarité trop abstraite. Faire des sciences de façon concrète ! Pour exemple, des expériences réalisées par des élèves du lycée Benjamin Franklin à Auray (56) avec leur professeur de physique – chimie Bruno Garin (Annexe 2), ainsi qu'en piscine <http://www.lyceefranklinauray.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique80>



Exemple d'expérience : déformation de la membrane avec la pression

De plus, un des chapitres du programme de seconde concerne le sport et la pression. La plongée est alors utilisée dans les manuels de physique – chimie.



Les mathématiques seront un outil à la disposition des sciences de l'ingénieur et des sciences physiques et chimiques pour ces TP.

Le monde sous-marin permet également d'étudier la biodiversité, les besoins des cellules lors de la respiration.

En milieu naturel ce sera l'occasion de redécouvrir le milieu marin (faune, flore), de plonger dans un milieu différent et naturel. Les élèves peuvent aussi mettre en pratique et expérimenter grandeur nature, les relations interactives (entre l'environnement et le corps humain) des lois physiques, des notions d'anatomie et de physiologie apprises en cours.

Français

Les élèves au cours de leur cursus scolaire développent des capacités à lire, comprendre et interpréter des documents. Ils enrichissent également leurs compétences de communication et d'expression écrites et orales.

Les projets permettent aux élèves de préparer une communication, sous différentes formes telles que des diaporamas, des vidéos d'expériences, etc ... Les élèves présentent un projet, seul ou en équipe, devant un public, tel que la classe, et développe ainsi des compétences en communication.

En plongée, l'utilisation de petites caméras permet, par la suite, de travailler sur un mode de communication différent.

Santé et sécurité

Un des objectifs de l'éducation nationale concerne la santé des élèves. La promotion de la santé permet de favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé pour tous les élèves et, pour certains, de répondre aux problèmes de santé rencontrés, notamment la détection des problèmes de vision ou d'audition, la prévention des conduites addictives, des conduites à risque, de l'obésité ou encore des mauvaises habitudes de vie. La sensibilisation à la prévention des risques et l'enseignement des règles générales de sécurité pour une éducation à la responsabilité répondent à des exigences éducatives de sécurité civile et de santé publique. Les élèves suivent ainsi la formation PSC1. La pratique de la plongée permet ainsi de faire un lien avec les techniques de sécurité et du matériel employé et d'initier les jeunes au sauvetage en mer.

Histoire et géographie

La mer est un thème pouvant servir de support à divers thèmes, tels que : la gestion des ressources, l'enjeu énergétique, le patrimoine et l'archéologie sous-marine.

Les professeurs d'histoire géographie, sciences et vie de la terre et sciences physiques du collège Duguay Trouin de saint Malo s'associent pour organiser un projet réparti sur l'ensemble de l'année pour amener les élèves à prendre conscience de la richesse de leur environnement local (descriptif du projet en Annexe 3).

SAINT MALO PLONGÉE EMERAUDE

Le collège Duguay Trouin prend la mer !

Entre fin mai et mi juin l'ensemble des élèves de quatrième du collège Duguay Trouin de Saint Malo va s'initier à la plongée sous marine dans le centre Bleu Emeraude !
110 élèves vont s'immerger pendant huit jours les bases de la plongée en bouteille mais aussi s'initier aux sciences physiques, aux sciences naturelles et au pilotage d'un navire !

Aboutissement d'un projet annuel de découverte du patrimoine maritime local mené sur toutes les classes du niveau quatrième.

Ce projet entre dans le cadre de la réforme du collège entamé à la rentrée 2016 et notamment des EPI (Enseignement pratique Interdisciplinaire).

L'idée est de faire participer plusieurs professeurs de matières différentes (histoire, Géographie, Sciences physiques et Sciences et Vie de la terre).

Depuis septembre plusieurs activités on déjà été menés dans la région malouine, découverte de la malouinière de la Ville Bague, visite du Barrage de la Rance, journée de découverte à l'archéologie sous marine, découverte de la géologie....

Phase terminale du projet ces huit journées se dérouleront en partenariat avec l'Association Saint-Malo Plongée Emeraude. Le but de faire plonger les élèves dans le passé. Plongée en milieu protégé dans la fosse du centre Bleu Emeraude puis découverte des vestiges d'épaves sur le site archéologique reconstitué de Bizeux, découverte des forts de la baie, de Cézembre et de la richesse sous marine.

Le collège Duguay Trouin, en lien avec des associations malouines montre ainsi son dynamisme autour d'un projet innovant et fédérateur de plusieurs disciplines unique dans notre région.

Permettre à l'ensemble des élèves d'un grand collège malouin de découvrir ses richesses est une chance extraordinaire notamment pour des enfants qui ignorent ces activités et ses richesses à leur porte !

C'est un projet éducatif, sociale et sportif !

Emmanuel Feige,
Professeur d'histoire et instructeur de plongée sous marine
Contact : 06.62.85.38.99.

Centre Bleu Emeraude, Terre Plein du Naye 35400 Saint Malo
Tél. : 02.99.19.90.36 Fax : 02.99.19.95.33
E-mail : infos@ssaintmaloplongee.com Site Web : www.saintmaloplongee.com
Affilié F.F.E.S.S.M. N° 03.35.335. Centre agréé Jeunesse et Sports N° 9735530

L'environnement – Ecosystème

Rien de tel que d'aller sur le terrain pour découvrir et apprendre à exercer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement.

Ainsi, le Lycée Professionnel Agricole Martin Luther King de Narbonne utilise la plongée afin de comprendre les écosystèmes naturels et marins. Ce lycée, dont les formations dispensées sont la « Gestion de l'Environnement, Faune et Flore, Aménagement des Espaces Naturels », profite de sa proximité avec la mer pour étendre ses formations vers le milieu

subaquatique. De plus, les élèves pratiquant la plongée dans ce lycée, doivent signer la « charte d'engagement réciproque » (annexe 4) mettant en avant des points de sécurité et de respect de l'environnement.

Un des objectif du lycée Saint Louis/ saint Bruno de Lyon est également de participer à la découverte et la défense de l'environnement, par les projets O.R.C.A soit Observer – Réfléchir -Comprendre - Agir.

Ci-dessous un lien vers les projets O.R.C.A :

https://docs.wixstatic.com/ugd/fe1140_4f762e2b433a48e79493fe275693a162.pdf

Comme nous venons de le constater, la plongée sous-marine peut servir de support pour l'enseignement de nombreuses matières, elle s'inscrit donc naturellement dans des projets interdisciplinaires.

7 Projets pluridisciplinaires

Projet d'action éducation

L'idée de l'élève acteur de ses apprentissages n'est pas récente. Elle est présente dès la première moitié du XXe siècle dans les courants pédagogiques prônant les méthodes actives, comme la pédagogie ouverte (Dewey) ou l'éducation nouvelle (Freinet, Montessori, Decroly). La notion de projet apparaît plus tard. La pédagogie s'en est emparée par volonté de mobiliser, motiver, accroître l'efficacité de l'acte éducatif. Elle apparaît dans les textes officiels au milieu des années 1970. En France, le ministère de l'Éducation nationale est le responsable exclusif de l'élaboration et de la mise en œuvre du contenu des enseignements et des programmes scolaires.

Cet intérêt pour la pédagogie par projet s'appuie sur les possibilités qu'elle offre de s'aventurer au-delà des disciplines, et ainsi de mobiliser les compétences transversales des élèves. Elle cherche également à familiariser les élèves à la complexité du monde professionnel actuel, tout en les aidant à construire au fur et à mesure de leur scolarité un projet personnel et professionnel.

Les projets offrent la possibilité aux établissements de mettre en place des activités qui sortent des programmes d'enseignement et que les jeunes n'ont pas forcément l'occasion de découvrir dans leur environnement, tout en gardant un caractère éducatif et favorisant le lien entre connaissances théoriques et pratique : les sciences humaines, les sciences expérimentales, l'histoire, la géographie, etc ... Ils ouvrent ainsi l'école à des domaines traditionnellement moins « scolaires » comme le culturel, l'artistique et permettent la multiplication de nombreux projets locaux, très différents en fonction des établissements. Ils vont également s'avérer être un terrain propice à la naissance et au développement d'innovations pédagogiques. À l'initiative des acteurs de l'établissement scolaire, ils peuvent porter par exemple sur la découverte ou la pratique d'un sport, l'écriture et la réalisation d'une pièce de théâtre etc...

Le projet est alors un objet d'éducation et un mobile, méthode et cadre de travail. Cela peut permettre de mieux intégrer les élèves en difficultés scolaires et/ou en situation de handicap au système éducatif ordinaire, de rendre les cours plus concrets.

Les projets ont comme objectifs de favoriser le développement individuel chez les jeunes : mieux se connaître, initiative, autonomie et sens des responsabilités, respect des autres, du milieu naturel.

Les projets ont également comme objectifs de favoriser le travail en équipe entre les enseignants, les élèves et les autres partenaires éducatifs. Ils permettent de développer le sens de la communication, le relationnel et une ouverture sur le monde extérieur et professionnel. Les projets sont le plus souvent réalisés en équipe mais, pour qu'un apprentissage coopératif soit efficace, les élèves doivent avoir pleinement conscience des buts collectifs poursuivis et de leur propre responsabilité individuelle. La réussite du groupe dépend des apprentissages individuels de chacun de ses membres.

La motivation, le rôle de la réussite

La plongée va permettre de modifier l'enseignement et de présenter, d'expliquer des sujets de façon plus ludique. Se retrouver dans un cadre différent permet à l'élève de montrer ses capacités sous un aspect moins scolaire.

Les sciences restent trop dans le domaine de l'abstraction ce qui les éloigne de la réalité quotidienne. L'enseignement scientifique, même pratique, n'échappe pas à ce constat et il est difficile pour beaucoup d'élèves de s'approprier les concepts mis en évidence. Démontrer la théorie par la pratique met en valeur l'intérêt de ce qui est enseigné, le rend plus concret. L'enthousiasme et l'envie d'apprendre peut alors s'émousser au fur et à mesure de la scolarité.

La plongée permet de donner un sens à un enseignement des sciences, de s'assurer de l'appropriation des phénomènes étudiés et de leur caractère opérationnel. Les filières scientifiques peuvent alors devenir plus attractives.

Le projet « Aborder la physique et les SVT par la plongée sous-marine » a été élaboré en Martinique au collège du Diamant par Monsieur Allender, professeur d'EPS, et Monsieur Caille, professeur de physique-chimie. Ce projet, détaillé en annexe 5, a pour objectif « apprendre autrement », en faisant apparaître concrètement des notions théoriques parfois complexes. Il est basé sur la notion de lien entre les apprentissages et leur mise en évidence pratique. Il s'agit de comprendre les notions de pression, volume, poussée d'Archimède, compressibilité des gaz, mais également connaître mieux la faune et flore sous-marine. Ce projet permet également de souligner la grande responsabilité du sport dans l'éducation à la santé et à la citoyenneté qu'il s'agisse de l'élaboration d'une hygiène de vie, de la tolérance, du respect des autres et des règles, de l'apprentissage de la vie en société mais aussi la

sensibilisation aux notions fondamentales de responsabilité et de sécurité. Il développe également la confiance et estime de soi, la concentration et l'écoute et permet également une ouverture culturelle vers une activité sportive perçue comme peu accessible aux jeunes.

Ce projet a été très bien accueilli et suivi par les élèves : apprentissage des notions théoriques plus facile, dépassement de leur peur vis-à-vis du milieu aquatique, confiance en soi accrue, utilisation du projet également en français.

Projet d'orientation professionnelle

L'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les professionnels de l'Éducation nationale. Il est souvent difficile à un adolescent de répondre à la question : que veux-tu faire plus tard comme boulot ?

Pratiquer la plongée permet de faire connaître les métiers de la mer et déclencher peut-être ainsi l'envie de poursuivre une carrière professionnelle dans ce domaine. Cela permet de découvrir d'autres aspects des disciplines.

C'est dans ce cadre que le lycée de Kérichen de Brest, en collaboration avec la faculté des sciences et techniques de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), a construit un nouveau parcours pour des élèves de première et terminale scientifique. Ce projet propose de développer leur envie pour les sciences et les parcours scientifiques par une approche multidisciplinaire. Des compléments de formation sont proposés par le lycée de Kérichen en partenariat avec l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) et le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives). Les élèves suivent une unité d'enseignement à l'UBO sous la direction de deux enseignants-chercheurs et accompagnés par deux enseignants du lycée (co-enseignement). Les objectifs sont d'acquérir et mettre en œuvre une méthodologie scientifique. Ces élèves préparent dans ce cadre un certificat de plongée en piscine, qui sera validé en milieu naturel.

C'est également dans le cadre d'une projection professionnelle que le lycée Claude-Nicolas Ledoux – EBTP (Ecole du Bâtiment et des Travaux Publics) a développé deux activités sportives : l'escalade, afin de former des experts en travaux acrobatiques, mais aussi la

plongée afin de former des techniciens et ingénieurs spécialisés dans les domaines subaquatiques.

L'objectif de la formation pour les élèves préparant le baccalauréat professionnel GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) est de préparer des techniciens qualifiés dans la gestion des espaces et des espèces en répondant à des critères de qualité environnementale. Les professeurs du lycée professionnel Agricole Martin Luther King de Narbonne montrent ainsi, par la plongée, différents aspects de leur futur métier en leur faisant découvrir le milieu subaquatique et leur expliquent les écosystèmes naturels et marins.

La plongée permet de s'orienter vers divers secteurs, après une formation spécifique :

- travaux subaquatiques (activités de scaphandrier) : travaux maritimes, pétroliers, opération de génie civil, ... ;
- archéologie sous-marine et subaquatique,
- arts, spectacles et médias : photographes, cameramen, éclairagistes, ... ;
- culture marines et aquatiques ;
- armée, police, sécurité civile, pompiers, ... ;
- scientifiques : océanographes, biologiste, ... ;
- etc ...

8 Baccalauréat option plongée

Il existe un grand nombre de choix possible d'épreuves facultatives pour le passage du baccalauréat : cinéma, surf, planche à voile, tennis, arts du cirque, ski, danse, théâtre, etc ... mais également la plongée sous-marine. Gagner des points au baccalauréat en pratiquant de la plongée, n'est pas chose courante. Certains lycées se sont lancés dans l'expérience de proposer cette activité comme option facultative.

C'est ainsi le cas du lycée Joseph Gaillard de Fort-de-France. Cette option est gérée par Vincent Bayart, professeur d'EPS.

<http://josephgaillardweb.fr/index.php/projets-et-vie-du-lycee/le-sport/eps/option-plongee>

Le lycée professionnel agricole Martin Luther King propose également cette option facultative à destination des classes de « Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune », préparant le niveau 1 et 2. Sylvie Grézanlé, professeur d'EPS, en est la coordinatrice.

<http://www.epl.carcassonne.educagri.fr/le-lycee-professionnel-agricole-martin-luther-king-narbonne/les-formations-du-lpa-de-narbonne/la-section-plongee-sous-marine/>

Dans les deux cas, les critères d'évaluations sont définis par les professeurs et moniteurs de plongée. Ces critères sont validés par l'administration.

PARTIE 3 : FFESSM ET MILIEU SCOLAIRE

La plongée a donc de nombreux atouts pouvant être utilisées dans diverses matières. Elle peut permettre d'être le fil conducteur de projets interdisciplinaires et s'inscrit étroitement avec les objectifs de développement des élèves. Cette dernière partie présente les interactions possibles entre le milieu scolaire et le milieu fédéral.

9 Convention avec la FFESSM

Le ministère développe des relations de partenariat avec le mouvement sportif représenté par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et plusieurs fédérations sportives.

Texte issu du site du ministère de l'éducation :

« Les conventions avec les fédérations sportives visent à favoriser la pratique sportive des élèves. L'élaboration de ressources pédagogiques et la formation des enseignants avec le soutien de l'Union sportive des écoles primaires (USEP) et de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Ces conventions signées au niveau national doivent pouvoir être déclinées au niveau local et favoriser le rapprochement entre écoles et clubs, milieu scolaire et monde sportif.

Les conventions sont signées pour une durée de quatre ans, entre cinq partenaires : le ministère chargé de l'éducation nationale, le ministère chargé des sports, l'USEP, l'UNSS et la fédération sportive partenaire.

Ces conventions contractualisent l'engagement des signataires afin de favoriser la pratique de l'activité concernée, faciliter l'accès aux installations sportives et accompagner les actions prévues. Certaines conventions prévoient en outre la labellisation de documents pédagogiques, la possibilité de faire appel à des cadres fédéraux pour des formations, et le prêt de matériel. »

La convention signée avec la FFESSM existe mais n'est malheureusement pas encore assez connue. En effet, les plongeurs/professeurs de collège ou lycée interrogés, ne connaissaient pas son existence.

10 Clubs vers le milieu scolaire

Afin de développer l'activité plongée, les établissements scolaires ont besoin de disposer d'un milieu artificiel ou naturel, de matériel, et de suffisamment d'encadrants qualifiés. Bien que les professeurs développant l'activité dans leur collège ou lycée soient généralement plongeurs et souvent moniteurs, ils ne peuvent pas tout faire tout seul, et les établissements ne peuvent investir dans du matériel spécifique.

Les établissements scolaires doivent donc se rapprocher des structures de plongée existantes.

Les clubs n'ont cependant pas tous du matériel adapté pour l'accueil de ce public. Un adolescent peut soit être « petit chétif » ou encore « grand, maigre avec des grands pieds ». Un peu caricatural comme présentation mais pas très loin de la réalité.

La plongée scolaire se pratique généralement en semaine, en journée, hors période scolaire. Les clubs sont généralement le plus fréquenté le soir, le week-end, durant les vacances. Ce sont donc des activités pouvant être complémentaires.

Soutenir la plongée scolaire peut permettre à une structure de faire connaître ses activités à différents publics : les jeunes par l'intermédiaire de l'école mais aussi leurs parents ou amis.

Cela permet à la structure de rendre plus visible et plus accessibles ses activités, et donc d'élargir son public.

11 Propositions

Inventorier les établissements

Beaucoup d'établissements scolaires proposent la plongée sous-marine comme support de projet pédagogique mais il est cependant difficile de les identifier. C'est un travail de fourmi que de les répertorier car un des rares moyens disponible est d'aller sur leur site internet.

Il serait intéressant de lister les collèges et lycées pour :

- Faire connaître leurs actions pouvant être des modèles ;
- Favoriser les contacts aux autres établissements souhaitant développer cette activité.

Communiquer

L'activité plongée est à l'initiative des professeurs, eux-mêmes plongeurs. Il est, en effet, plus facile de proposer et développer une telle action en tant que connaisseur / spécialiste / passionné.

Communiquer, présenter, expliquer permettrait :

- de mettre en valeur les bienfaits de la plongée, les valeurs ajoutées, l'utilisation pédagogique possible ;
- de rendre plus accessible et moins « sport à risque ».

L'utilisation de plaquettes, de vidéos, montrant le lien entre la plongée et les programmes scolaires, les avantages de la pratique, pourraient servir d'outils de communication.

La création d'un forum, d'une page de site internet, dédiés aux établissements scolaires pourrait leur permettre de partager leurs expériences, leurs problèmes, d'échanger et faire connaître leurs actions, leurs idées, leurs solutions.

Mais les outils de communication ne doivent pas être les seuls moyens de sensibilisation.

Intervenir en milieu scolaire permettrait d'informer et répondre aux questions, aux appréhensions, des professeurs, des chefs d'établissement et des parents. C'est également un moyen pour les clubs de proposer leurs services.

Développer le partenariat avec les clubs

Les lycées et collèges ont besoin de structures d'accueil pour pratiquer la plongée.

Le SUBAQUA n°277 de mars-avril 2018 décrit un exemple de partenariat établi depuis 30 ans, entre l'association du lycée Saint Louis/Saint Bruno et le club Subaquagone (SAG) de Lyon. Le club fait bénéficier aux élèves, ses créneaux piscines, ses encadrants. En discutant avec Eric Thiévon, créateur de l'association « Dynamic Sports », il m'a souligné l'importance que ce partenariat a pour l'existence et le bon déroulement de ses actions.

A Auray, un moniteur de plongée se rend au lycée Benjamin Franklin afin de présenter aux élèves le matériel de plongée, des photos des fonds sous-marin de leur région, expliquer les notions importantes de sécurité. (Annexe 7).

Développer les activités plongées en milieu scolaire nécessite le développement des partenariats club – établissement.

Promouvoir le Pack découverte ou le PE-12

Un des freins au développement de la plongée en milieu scolaire est le côté financier.

Certains établissements scolaires proposent de former leurs élèves au niveau 1 voire 2, d'autres se limitent au baptême.

Le « pack découverte » est un excellent outil permettant faire découvrir l'activité en piscine ou en milieu naturel, durant 3 séances d'activités subaquatiques dans la zone de 0 à 6 m, sans licence, ni certificat médical. L'âge minimum requis est de 8 ans.

Il en est de même pour le PE-12, qui s'adresse à des débutants de 12 ans minimum, avec la possibilité d'une incursion dans la zone de 6 à 12 mètres en fin de formation.

Ces deux options permettent de découvrir le milieu naturel, l'activité et sont un très bon compromis entre le baptême et le niveau 1.

12 Conclusion

Tout d'abord l'élaboration de ce mémoire m'aura permis d'échanger avec des gens passionnés par leur métier et par la plongée. Ces professeurs ne font pas qu'enseigner leur matière à leurs élèves, ils leur permettent également de découvrir un autre univers, les font se découvrir eux-mêmes, durant cette phase qu'est l'adolescence, pas toujours facile à traverser. La pratique de la plongée peut permettre aux jeunes de s'accepter, se dépasser individuellement ou en groupe.

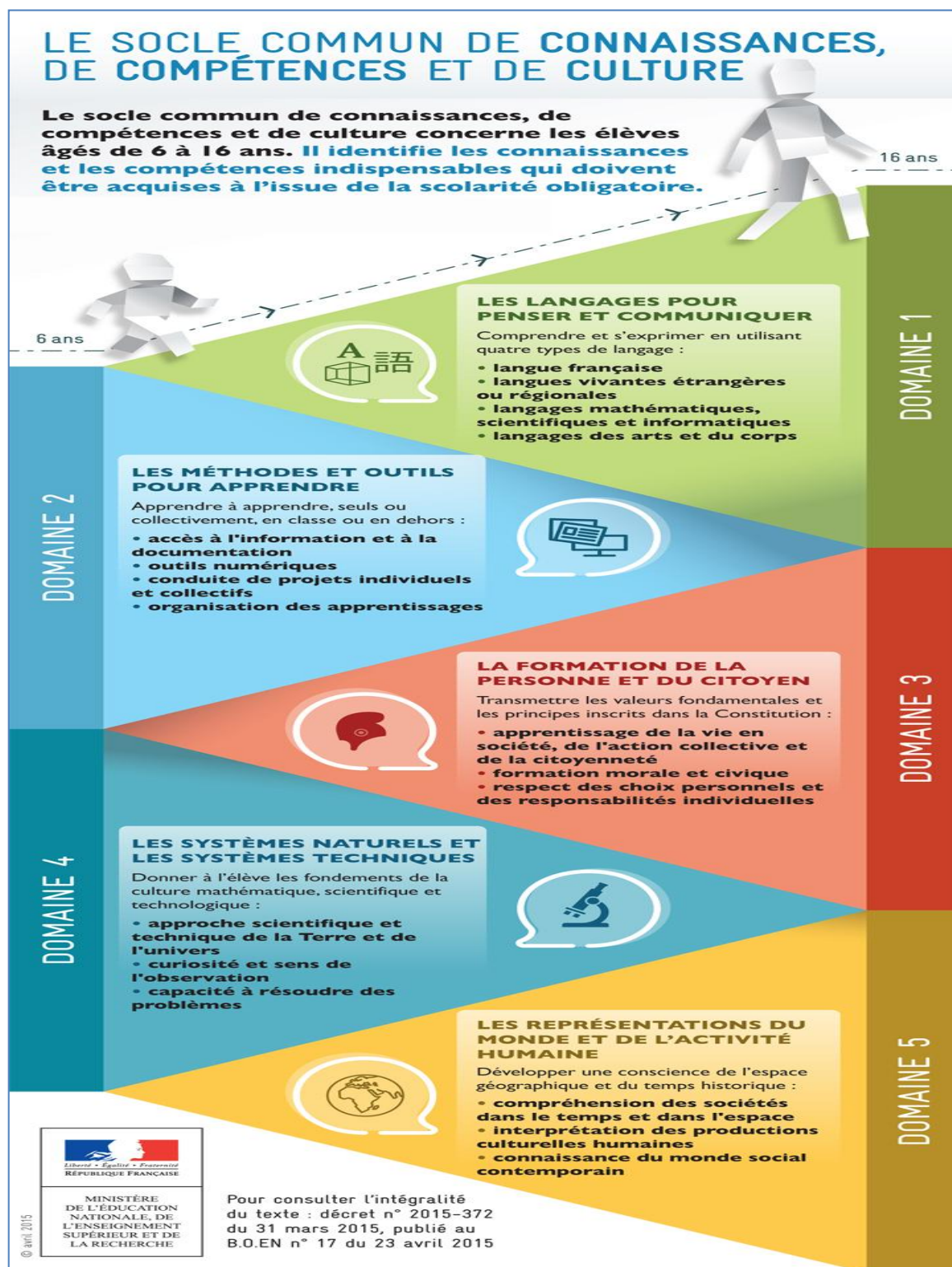
Qu'ils enseignent l'éducation physique et sportive, l'histoire-géographie ou encore les sciences, les professeurs savent utiliser la plongée pour développer différemment les compétences à travailler dans le cursus scolaire. Grace à la plongée, ils concrétisent des données théoriques et valorisent ainsi leur enseignement. Rien de mieux que de pouvoir voir des applications pratiques pour remotiver les élèves. Un projet pédagogique est déterminé par les objectifs de formation qu'un professeur souhaite atteindre avec ses élèves à partir du programme. La plongée, ayant des points communs avec plusieurs matières enseignées, peut permettre aux enseignants de s'associer pour un projet interdisciplinaire.

La pratique de la plongée par le biais du milieu scolaire permet aux élèves d'aborder une activité différente. Cela peut orienter également les élèves vers des filières professionnelles non imaginées. Plonger au collège ou lycée peut faire naître une passion, qu'ils pourront continuer mais aussi présenter et partager avec leur entourage.

Pour finir, la plongée n'est pas l'activité vers laquelle les adolescents se dirigent naturellement. Le milieu scolaire est donc un excellent moyen de leur faire découvrir cette activité.

ANNEXES

ANNEXE 1 : SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE



ANNEXE 2 : EXEMPLE DE TP

Lycée Benjamin Franklin - AURAY

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les équipes pédagogique, d'éducation et administrative de l'établissement ont choisi d'organiser de manière différente l'accompagnement personnalisé.

Situation précédente et constat :

- L'accompagnement personnalisé était organisé sous forme de 2 heures par semaine.
- La première heure, prise en charge par le professeur principal, avait notamment pour but d'aider l'élève à construire son projet d'orientation.
- La seconde heure était dévolue à une aide ou remédiation pour les élèves par des professeurs de disciplines différentes.
- Le fonctionnement de cette seconde heure a été jugé souvent peu satisfaisant par les élèves et les enseignants.

Situation pour l'année 2013-2014 :

- Le conseil pédagogique du lycée a proposé une autre organisation qui a été validée par le conseil d'administration du 2 juillet 2013.
- La seconde heure est annualisée pour mettre en place 4 journées banalisées dans l'emploi du temps de tous les élèves et professeurs (*y compris documentalistes, vie scolaire et conseillers d'orientation*).
- Il est proposé aux élèves environ 60 ateliers dans lesquels seront répartis les 900 élèves de Seconde, Première et Terminale, selon leurs besoins identifiés avec le professeur principal.
- Les 2 premières journées ont eu lieu le lundi 18 novembre et le vendredi 13 décembre.
- Durant ces journées, tous les élèves sont mobilisés, de 8 h 00 à 17 h 00, sur une activité d'accompagnement différente des cours normaux.
- Certaines activités ont pu conduire les élèves hors de l'établissement.



La physique sous la mer !

Monsieur Le Douarain et Monsieur Garin, tous deux professeurs de physique-chimie, ont alors décidé de proposer, dans ce cadre, une activité mettant en oeuvre un grand nombre de compétences et *directement appliquée à une situation concrète* :

La plongée sous marine en bouteille.

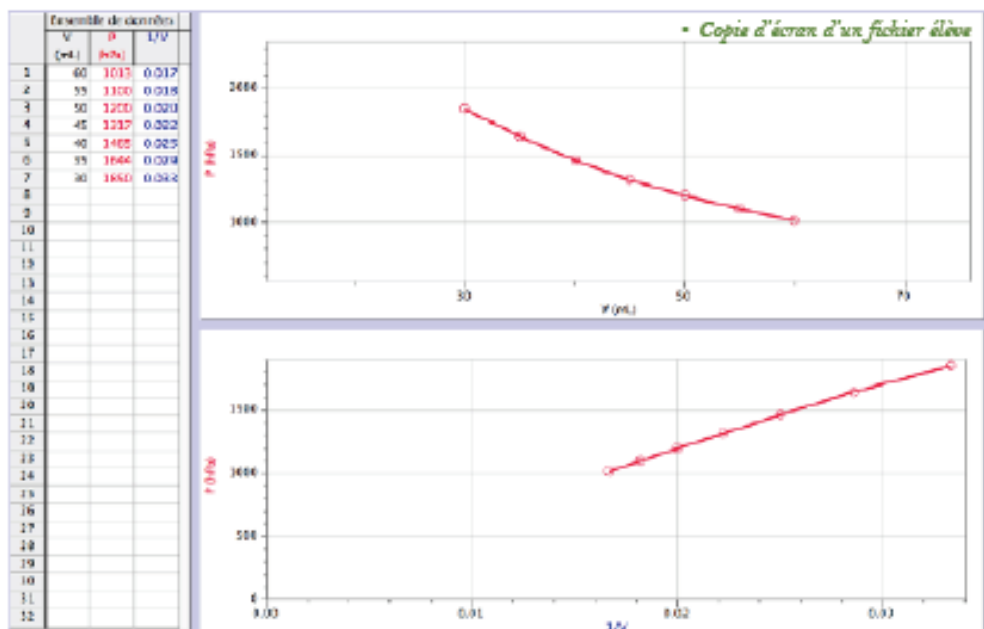
Organisation des différents ateliers :

Chaque activité commence par une question concrète !

La pression dans les gaz

Question concrète : Combien de litre d'air à pression normale peut-on stocker dans une bouteille de 12 L comprimée à 200 Bars ?

- Une discussion avec les élèves nous a amené à les orienter vers le matériel présent au laboratoire afin de découvrir concrètement la loi de Mariotte.
- Pour modéliser cette loi, ils ont découvert, pour la plupart, le logiciel loggerPro. (tableur scientifique utilisé au lycée)
- Nous en avons profité pour leur montrer la facilité d'utilisation et surtout les liens directs avec leur cours de mathématique. (fonction affine, linéaire, équation de droite, proportionnalité ou pas...)
- Suite à un travail en petit groupe et avec nos conseils, ils ont pu modéliser cette loi $PV = \text{constante}$.
- Les élèves ont alors répondu à la question initiale sur tout@tice en déposant leur fichier commenté.

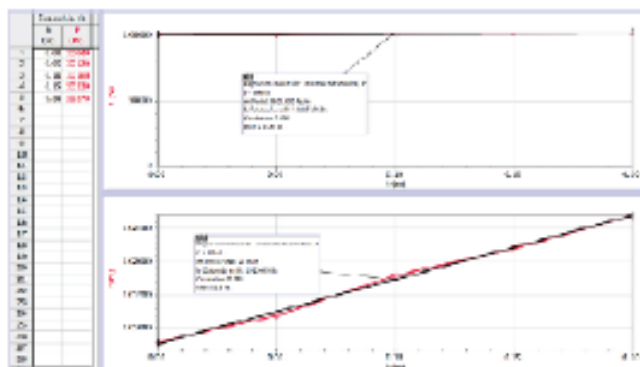


Un très grand nombre de compétences sont alors mise en jeu : (travail en groupe, tice, autonomie, démarche expérimentale...)

La pression dans les liquides

Question concrète : Quelle est la pression subie par un plongeur lorsqu'il se trouve à 30 m de profondeur ?

- Après avoir défini la pression à l'aide d'un simulateur se trouvant sur tout@tice, nous avons défini la pression comme étant la force exercée sur une surface.
- Une discussion nous a permis d'aborder les différentes unités de pression notamment le bar et le Pascal.



- A l'aide du matériel proposé, ils ont mesuré l'évolution de la pression dans une éprouvette.
- Les élèves ont pu établir une relation du type $P = \rho h + P_0$ et comprendre sa signification.
- Un des enseignants a « commenté » une démonstration permettant de bien montrer le lien avec le poids de la colonne d'eau.
- Le but de cette atelier étant de réaliser et de comprendre l'utilisation d'un tableau classique que l'on trouve dans tous les cours de niveau 1 en plongée.

http://www.cdp-plongee.com/t_pression.php

Profondeur	P atmosphérique	P relative	P absolue
0	1 bar	0 bar	1 bar
10	1 bar	1 bar	2 bars
15	1 bar	1.5 bar	2.5 bars
20	1 bar	2 bars	3 bars
30	1 bar	3 bars	4 bars
40	1 bar	4 bars	5 bars

ANNEXE 3 : PROJET INTERDISCIPLINAIRE

M. Feige, Mme Le verger, et M. Aubineau professeurs d'histoire géographie ; Mme Le Piver et Mme Leberre professeurs de Sciences et vie de la terre, M. Garnier professeur de sciences physiques.

EPI quatrième 2017 2018

La découverte du patrimoine locale

Comment prendre conscience d'une richesse locale d'envergure internationale.

Dans le cadre d'un EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) nous proposons d'organiser un projet réparti sur l'ensemble de l'année pour amener les élèves à prendre conscience de la richesse de leur environnement local.

La région malouine offre en effet de nombreuses opportunités historiques, géographiques et patrimoniales qui s'inscrivent parfaitement dans le programme de quatrième (Du XVIIIème à la fin du XIXème siècle). En géographie la mondialisation est largement abordée dans notre programme. Ainsi la présentation des activités portuaire de Saint-Malo complète habilement la notion de patrimoine. De plus la notion de secteurs économiques et d'activités sera vue en troisième. Le lien est donc fait.

Une série de visites et d'activités autour des thèmes du patrimoine locale axées sur l'histoire maritime.

Une approche de la biologie marine locale complètera la formation en vue de la plongée sous marine de fin d'année avec le professeur de SVT qui aura également étudié la respiration.

Une approche en sciences physiques avec la visite du barrage de la Rance.

Pour finir l'année une initiation à la plongée sous marine avec une présentation de la vie sous-marine.

Après chaque séquences et visites les élèves réalisent un compte rendu avec des photos et en compléments de leurs questionnaires remplis lors des activités.

En fin d'année une réalisation video ou présentation informatique de type diaporama ou journal informatique. **Ce travail pour être utilisé en troisième lors de l'épreuve oral obligatoire au brevet des collèges.**

Activités proposées:

- a. **Visite d'une malouinière, la Ville Bague à St-Coulomb.** Un exemple de résidence d'armateurs malouins du XVIIIème
Septembre.
- b. **Visite au musée des terres Neuvas à St Malo** Une activité maritime à la base de l'enrichissement de la région.
Janvier 2018
- c. **Visite du barrage de la Rance (M. Garnier, Sciences physiques)** Un site de production d'énergie originale et quasi unique au monde.
Février ou mars.
- d. **Visite d'un navire de fouille archéologique sous marine, L'Hermine Bretagne, avec rencontres d'archéologue sous marins et ateliers pédagogiques.** Découvertes des techniques. 1 journée complète.
Mars/avril
- e. Deux jours de **découvertes et d'initiation à la plongée sous marine** au centre Bleue Emeraude. Un baptême de plongée en fosse (1 demi journée), une randonnée palmée dans la baie et un baptême de plongée en mer lors d'une journée en mer avec visite de la baie, tour des forts et pique nique à Cézembre selon la météo. Découverte de la géologie et de la vie marine avec le professeur de SVT.
Fin mai/début juin

Financement du projet:

Le collège prends en charge une partie des visites et l'ensemble des transports (car et complément des bus de ville)

Reste à charge pour les familles : **70€**

Paiement possible en deux chèques de 35€ à l'ordre du collège Duguay Trouin.

Premier paiement encaissé fin janvier

Second paiement encaissé au 1 avril 2018

*Coupon à détacher et remettre au professeur avec le règlement pour le **22 décembre** :*

ANNEXE 4 : CHARTE DU LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE MARTIN LUTHER KING



CHARTRE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE...

...entre **Europlongée et ses intervenants**
et **les élèves du Lycée Agricole Martin Luther King**

Cette charte ne doit pas être vue comme une somme de contraintes. Son objet est de pousser chacun à s'interroger sur la pratique de notre activité, à mettre en place les conditions de plongée optimales pour notre confort, notre sécurité et pour une préservation des richesses de la mer.

Avant chaque séance :

Je m'engage à être à l'heure ou à prévenir les responsables en cas de retard exceptionnel.
Je m'engage à apporter le matériel prêté par le lycée.

Pendant les séances :

Je m'engage à respecter les consignes de sécurité.
Je m'engage à respecter les règles de bonne conduite.
Je m'engage à poser des questions si je ne comprends pas.
Je m'engage à ne rien jeter par dessus bord et utiliser les poubelles.
Je m'engage à prendre soin du matériel.
Je m'engage à ne rien prélever, sauf des images et des détritiques non colonisés.
Je m'engage à ne pas harceler les animaux.
Je m'engage à ne pas nourrir les poissons afin de ne pas pervertir leur comportement et déséquilibrer l'écosystème.

Après les séances :

Je m'engage à économiser l'eau douce.
Je m'engage à rincer le matériel et à le ranger.
Je m'engage à laisser les sites propres et en ordre.

Fait à Narbonne le

Europlongée et ses intervenants

Nom, prénom, et signature de l'élève

ANNEXE 5 : PROJET PLONGEE 2014/2015 ET BILAN

« Aborder la physique et les SVT par la plongée sous-marine »

CONSTATS

Mr Allender, Professeur EPS au collège du Diamant, a remarqué lors de ses cours de Kayak avec les élèves de 4^{ème} que, bien qu'habitant une commune en bord de mer, la majorité des élèves ne connaissent pas le milieu marin. Beaucoup d'entre eux en ont même une certaine appréhension du fait de sa méconnaissance. Pour plus de la moitié d'entre eux, ils ne s'y sentent pas à l'aise, et ne connaissent ni la flore ni la faune aquatiques. Par ailleurs, les élèves de 4èmeB bénéficiant du projet étant tous en difficulté scolaire ils ont également des difficultés à s'approprier de manière purement théorique les lois physiques (ici, liées à l'eau ou à l'air). Les cours de Physique-Chimie seront donc mis en relation étroite avec le Projet Plongée.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de ce projet est donc de permettre aux élèves, avec l'aide d'un Professeur de Physique-Chimie (Mr CAILLE), de mettre en pratique et mieux comprendre les lois physiques étudiées en cours. Le but final est de faire les expériences liées aux notions théoriques (telles que la pression, la poussée d'Archimède, les variations de volume...) dans l'eau et faire passer le baptême de plongée à tous les élèves participant à ce projet.

ENCADREMENT ET PUBLIC CONCERNE

Deux enseignants encadrent ce projet : Mr Allender (Professeur EPS et Brevet d'Etat plongée), et Mr Caillé (Professeur de Physiques-Chimie), accompagné d'un autre Moniteur Brevet d'Etat, Mr Cammarota, partenaire et intervenant extérieur qui mettra son matériel et club (Anses d'Arlet Plongée) à la disposition du collège. Par groupe de 4, les élèves de 4ème B passeront leur baptême de plongée après des séances d'expérimentation. L'effectif total est de 24 élèves. Les séances théoriques seront réalisées avec la classe entière.

JOUR ET HEURE DES SEANCES

Les séances ont lieu tous les vendredis de 13h à 16h, entre les mois d'octobre et juin, dans la cadre de l'après-midi laissée libre pour les élèves de 4ème B.

EVALUATION et EFFETS ATTENDUS

Un Livret de compétences sera distribué aux élèves en début de projet, les élèves le rempliront au fil des séances. Un questionnaire sera proposé aux élèves en fin de projet afin d'évaluer l'acquisition des connaissances. Ils auront également un certificat de baptême offert par le club "Anses d'Arlet plongée". En plus d'une appropriation plus facile des lois physiques, nous attendons des élèves qu'ils possèdent une meilleure connaissance du milieu marin et une meilleure aisance dans l'eau.

BILAN

23 élèves de Quatrième B, appelée "classe à projet" ont participé au "projet plongée". Cette classe rassemblait des élèves sans problèmes de comportement mais pour lesquels la compréhension et l'apprentissage des notions théoriques restaient difficiles. Ils ont donc tous suivi les cours théoriques en Sciences physiques liés à leur programme de 4ème et toutes les notions liées au gaz (composition de l'air) ou à l'eau (pression, volume, poussée d'Archimède)

ont été mises en relation avec la plongée. Ils ont également tous réalisé leur baptême de plongée.

Par ailleurs, ils ont également travaillé en Français avec Mme Moanda sur des textes autour de la mer.

Il a persisté un grand enthousiasme de la part des élèves pour ce projet et l'apprentissage des notions théoriques a semblé plus facile.

Ils ont gagné en confiance dans leur évolution aquatique alors que la plupart avait peur du milieu. Ils sont sensibilisés à la nécessité de la protection de la flore et faune marines. Ils se sont plus facilement appropriés les lois physiques grâce aux expérimentations et aux sensations qu'ils ont éprouvées.

Ce projet est une belle réussite au collège pour tous les élèves de 4ème B, sans exception, y compris ceux qui avaient une grande peur de l'eau.

Ils ont rempli un livret de plongée qui les a suivi tout au long de l'année. Certains cours ont été regroupés en classe entière, afin d'aider les élèves à renseigner ce livret.

Les objectifs de ce projet ont donc été largement atteints. Un DVD a été réalisé avec les élèves autour du projet. Il leur a également été remis un diplôme de baptême.

Je souhaite vivement que ce projet soit poursuivi au collège du Diamant et, étant donné sa pluridisciplinarité, sollicite le rectorat pour une augmentation du nombre d'heures allouées au Projet (40 HSE obtenues cette année, mais 80 demandées pour 2015/2016).

Mr Allender

ANNEXE 6 : CONVENTION FFESSM / EDUCATION NATIONALE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



CONVENTION

Etablie entre les soussignés :

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
ci-après désigné « le MENESR »
représenté par Najat VALLAUD - BELKACEM, ministre

Le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports
ci-après désigné « le ministère chargé des sports »
représenté par Patrick KANNER, ministre

La fédération française d'études et de sports sous-marins,
ci-après désignée « la FFESSM »
représentée par Monsieur Jean Louis BLANCHARD, président

L'union nationale du sport scolaire,
ci-après désignée « l'UNSS »,
représentée par Monsieur Laurent PETRYNKA, directeur national

PREAMBULE

L'éducation physique et sportive (EPS) perfectionne les conduites motrices, améliore la sécurité et l'efficacité des actions ainsi que l'aisance du comportement. Elle favorise le développement corporel, psychologique et social. L'élève qui connaît mieux ses limites améliore ses performances et parvient davantage à se situer par rapport aux autres. Le goût durable de la pratique sportive concourt à l'équilibre et à la santé, affermit le sens de l'effort, habitue à évoluer dans un environnement collectif. C'est pourquoi l'éducation physique et sportive est une éducation à la responsabilité et à l'engagement. C'est une éducation globale visant le respect de l'autre, l'entraide, la solidarité et l'autonomie, fondements de la citoyenneté.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS et proposées dans le cadre optionnel. Les sports subaquatiques, qui s'entendent comme

l'ensemble des disciplines pratiquées au sein de la FFESSM et de son champ délégataire ⁽¹⁾, figurent parmi celles qui peuvent être choisies. Les sports subaquatiques trouvent également leur dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives mises en place par les associations sportives au sein de l'UNSS.

Les disciplines subaquatiques sont de plus parties prenantes du « savoir nager » ⁽²⁾. Ainsi, la FFESSM est un des acteurs de l'apprentissage des activités aquatiques en milieu artificiel (piscine, fosse...) et en milieu naturel (eau libre), notamment dans le cadre du Plan Citoyen du Sport développé par le ministère chargé des sports.

Dans le cadre des nouveaux rythmes à l'école primaire et la mise en place des projets éducatifs de territoire (PEDT), cette pratique sportive peut participer pleinement à l'épanouissement des jeunes et à leur formation.

Le MENESR, le ministère chargé des sports, l'UNSS et la FFESSM de manière conjointe entendent renforcer les pratiques diverses des sports subaquatiques, dans le cadre de la législation actuelle.

Cette convention conforte le champ d'application de la convention bipartite FFESSM / UNSS existante et s'inscrit naturellement dans le projet sportif de chaque académie et dans les projets des établissements scolaires.

Cette convention signée avec la fédération française d'études et de sports sous-marins s'inscrit dans la déclinaison de la convention cadre signée le 18 septembre 2013 entre le MENESR, le ministère chargé des sports et le mouvement sportif représenté par le CNOSF (article 4).

Il est convenu de ce qui suit :

Article 1^{er} :

Les signataires s'engagent :

- à favoriser l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur les sports subaquatiques, la connaissance et le respect des valeurs du sport et de l'olympisme (respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre, du goût de l'effort, du fair-play et de l'esprit d'équipe) ainsi que la prévention et la lutte contre les dérives liées au sport: dopage, paris sportifs et conduites addictives ;

¹ Par sports subaquatiques, on entend :

- Les activités sportives du champ délégataire de la FFESSM dont :
 - le hockey subaquatique (sport collectif)
 - la nage avec palmes (discipline reconnue de haut niveau)
 - la gymnastique aquatique (Fit'palmes...)
 - la plongée sans scaphandre avec palme, masque, tuba (randonnée palmée, sentiers sous-marins...)
 - la plongée avec scaphandre dont la plongée sportive et l'orientation
 - le tir sur cible sécurisé
 - l'apnée
 - la nage en eau vive
- les activités culturelles (sciences participatives et notamment la biologie et environnement subaquatique : BioObs – DORIS, l'archéologie...)
- les activités artistiques et technologiques (photographie, vidéo...)

Ces sports se déroulent en milieu artificiel (piscine, fosse...) ou naturel (mer, lac, rivière et eau vive) sur un mode éducatif mixte, sport santé, compétitif, loisir sportif et récréatif.

² La FFESSM est membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA)

- à favoriser, sur l'ensemble du territoire, la pratique des sports subaquatiques dans le cadre obligatoire et réglementaire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée, en conformité avec les programmes d'enseignement et en lien avec les projets d'école et d'établissement, tout en renforçant la place faite aux filles dans la pratique par des activités ouvertes également aux garçons et aux filles ;
- à développer l'apprentissage du savoir nager ;
- à favoriser l'organisation et la participation des élèves aux rencontres sportives et aux compétitions organisées par l'UNSS, éventuellement aménagées pour encourager la participation des élèves en situation de handicap au côté des élèves valides grâce à la pratique du sport partagé ;
- à favoriser la pratique des sports subaquatiques dans le cadre optionnel de l'EPS au collège et au lycée (sections sportives scolaires, option facultative EPS, enseignement exploratoire et de complément EPS), et dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) des collèges et des travaux personnels éducatifs (TPE) des lycées ;
- à permettre un meilleur suivi des jeunes talents et des jeunes désireux de s'engager vers le sport de haut niveau ;
- à favoriser et accompagner l'organisation d'activités subaquatiques dans le cadre des PEDT, du dispositif « École ouverte », et auprès de publics spécifiques ;
- à favoriser l'accès aux installations sportives permettant la pratique des sports subaquatiques en concertation avec les collectivités locales ;
- à formaliser des outils de communication afin de renforcer l'information sur les possibilités locales de pratique des sports subaquatiques.
- à favoriser la formation et l'engagement associatif et citoyen des élèves, dans les différents rôles qu'ils sont amenés à occuper (pratiquante/pratiquant, spectatrice/spectateur et officielle/officiel), à l'apprentissage du respect et à la lutte contre toutes les formes d'incivilités, de violence, de ségrégation et de racisme ;
- à contribuer au développement durable par l'apprentissage des valeurs éducatives, sociales et d'intégration dans les différentes formes de pratique ;
- à promouvoir les activités physiques et sportives comme un facteur de santé et de bien-être ;
- à promouvoir la mise en œuvre d'actions éducatives co-construites dans le cadre des projets éducatifs autour des grands événements.
- à favoriser des actions d'engagement durable de la jeunesse dans l'accès aux responsabilités et à une pratique physique régulière, dans le respect des valeurs républicaines et olympiques, notamment dans la perspective d'organisation en France des jeux olympiques – paralympiques 2024.
- à contribuer à l'enrichissement des programmes pédagogiques et des sorties scolaires incluant la connaissance de la classification animale et végétale sous-marine et la participation à des programmes de sciences participatives (comptage d'espèces...) ;

- à contribuer à la connaissance des métiers en lien avec les sports subaquatiques et la connaissance du milieu, et à ouvrir des perspectives professionnelles dans le champ du sport, du tourisme, des équipements, de la sécurité publique, de la défense et de l'industrie ;
- à contribuer plus généralement aux actions éducatives et pédagogiques dans une interdisciplinarité des activités et disciplines du champ délégataire de la FFESSM.

Toutes les propositions d'action, quel qu'en soit l'initiateur, ne pourront être mises en œuvre qu'avec l'accord des autorités compétentes de l'éducation nationale (recteurs, directeurs académiques des services de l'éducation nationale).

Article 2

Les signataires de cette convention mettront tout en œuvre pour faciliter la production et la diffusion de documents partagés, facilitant le travail des enseignants. Pour cela, l'UNSS et les corps d'inspection seront associés, en amont, à la création de nouvelles ressources pédagogiques.

Afin d'accompagner les actions retenues au niveau national ou local, les recteurs et les inspecteurs d'académie – directeurs académiques des services de l'éducation nationale pourront favoriser la diffusion des productions pédagogiques élaborées conjointement entre les fédérations signataires.

Article 3

Les enseignants peuvent, en tant que de besoin, solliciter des aides techniques et matérielles auprès des cadres qualifiés de la FFESSM ou de ses organes déconcentrés. Ces partenariats devront s'inscrire dans le cadre de projets pédagogiques visés par les chefs d'établissements ou les corps d'inspection académiques.

Les signataires s'engagent à respecter le cadre réglementaire concernant, d'une part, la responsabilité pédagogique de l'enseignant face à sa classe et, d'autre part, l'intervention des personnels extérieurs à l'école (voir en annexe le rappel de quelques principes).

Article 4

Les autorités compétentes du MENESR peuvent solliciter pour des actions de formation des cadres désignés par la FFESSM. Ces actions doivent s'inscrire dans les programmes de formation existants.

Article 5

La FFESSM, par le biais de ses structures locales ou territoriales, pourra apporter aux écoles, collèges et lycées qui en font la demande une aide ponctuelle en prêt de matériels ou en équipement. Il conviendra, toutefois, de veiller au respect des engagements déjà pris par chaque fédération avec ses propres partenaires.

Article 6

Chaque signataire de cette convention s'engage à la promouvoir et à en faire respecter les termes. Les actions menées localement en application de la présente convention doivent faire l'objet d'un suivi assuré conjointement par les autorités compétentes du MENESR, du ministère chargé des sports et les représentants de l'UNSS.

Article 7

La présente convention est signée pour une durée de quatre ans. Chaque année, un bilan permettra d'étudier l'évolution des pratiques des sports subaquatiques à l'école, au collège, au lycée. A l'issue des quatre ans, un bilan global sera effectué afin d'étudier les termes du renouvellement de la convention.

Ce bilan sera fait par un comité de pilotage chargé de la coordination et du suivi de la présente convention. Composé de membres des deux ministères et des fédérations signataires, il est présidé par le directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant.

La convention peut être dénoncée par l'une des parties au plus tard le 1^{er} mars de l'année scolaire en cours, par courrier envoyé simultanément aux quatre autres parties.

ANNEXE 7 : EXEMPLE DE PARTENARIAT

Le partenariat avec le CSA.



Monsieur Cédric Pépin, formateur de la FFESSM, a accepté, avec plaisir, de venir partager son après midi avec les élèves du lycée.

Il a pu concrètement nous montrer comment fonctionne une bouteille, un détendeur, un manomètre...

Il a également pu utiliser les résultats des expériences que nous avons faites le matin pour répondre à une question concrète

Combien de temps peut-on rester sous l'eau avec une bouteille de 12 L gonflée à 200 Bars et à une profondeur de 20 m ?

Il nous a ensuite expliqué des notions très importantes de sécurité. Pourquoi faut-il respecter des paliers de décompression ? Comment fonctionne un gilet stabilisateur et pourquoi faut-il le manipuler avec précautions ?

Pour terminer, il nous a présenté les fonds bretons de la ria d'Etel ou du golfe du Morbihan.



REFERENCES

- www.education.gouv.fr
 - Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture
 - Réalités pédiatriques, 2014
 - Mémoire Instructeur National « Les jeunes et la plongée – Ouvrir le monde du silence aux plus jeunes » de Jérôme HLADKY, 2010
 - Mémoire Instructeur National « Les jeunes et la plongée – Les différents cadres de pratique » de Christophe BENOIT, 2016
 - Mémoire Instructeur National « La plongée sous-marine & la normalisation » de Bruno ENGELS, 2014
 - Audit de la pratique des jeunes à la FFESSM Alain Delmas, 2009
- « Fiche règlementaire plongée » rédigée et validée par le groupe ressources juridiques, animé par le Pôle Ressources National Sport de Nature (PRNSN) et la direction technique nationale FFESSM
- <https://www.cidj.com/metiers/plongeur-professionnel>
- <http://www.institut-ocean.org/images/articles/documents/1458645333.pdf>
- https://ffessm.fr/actualites_detail.asp?actu_numero=8225&titre=%20signature%20d%27une%20convention%20entre%20la%20FFESSM,%20le%20Minist%20re%20de%20l%27Education%20Nationale%20et%20l%27UNSS